

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 48) concernant le Jockey Club Canadien.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 49) concernant la Compagnie de prêts et d'épargnes de Huron et Erié.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 50) concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest et la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général sur le bill (No 10) modifiant de nouveau l'Acte concernant la falsification des substances alimentaires, des drogues et des engrais agricoles; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Taylor fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois, demain.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée, vendredi, le 24 de janvier dernier,—que le bill (No 8) concernant l'intérêt, soit maintenant lu la seconde fois.

Et la question étant de nouveau posée;—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la question étant posée,—elle est résolue affirmativement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

Et alors la Chambre s'ajourne à demain.